

## Inauguration du monument aux morts des OPEX

Écrit par FNAME NATIONAL

Lundi, 11 Novembre 2019 00:00

---

**Le 11 novembre, la FNAME-OPEX s'est mobilisée pour être présente à l'inauguration du monument national en hommage aux morts en opérations extérieures, événement marquant de cette journée mémorielle.**

Un projet que nous soutenions depuis le début : en effet, dans le cadre du devoir de mémoire, la FNAME-OPEX a été à l'initiative de l'élaboration d'une des premières listes des morts en opérations extérieures (pour son exposition itinérante consacrée aux OPEX). Recommandé par le "rapport Thorette" en 2011, ce monument est situé au sein du parc "André Citroën", au coeur du jardin "sous-lieutenante Eugénie Djendi", dans le XVème arrondissement de Paris.



L'oeuvre de l'artiste Stéphane Vigny matérialise désormais l'hommage national rendu aux soldats morts en OPEX et, à travers eux, à l'ensemble des forces armées engagées dans ces différents conflits. L'artiste a conçu ce monument "en tant qu'hommage aux morts mais également comme l'expression d'une solidarité envers ceux qui restent".

Sur l'emplacement du monument, un mur : sur ce mur, 549 noms sont inscrits, 549 morts pour la France.

La délégation de la FNAME-OPEX a donc pu assister à cette émouvante cérémonie : dans son discours, tout à la fois sobre et solennel, le président de la République a su trouver les mots justes pour cet hommage à nos morts que nous attendions tous depuis des années. Il a indiqué qu'il avait demandé que ce monument aux morts pour la France en opérations extérieures soit inscrit comme un haut lieu de la mémoire nationale. Comme il a tenu à le rappeler, il finalisait ainsi le travail

## **Inauguration du monument aux morts des OPEX**

Écrit par FNAME NATIONAL

Lundi, 11 Novembre 2019 00:00

---

**entrepris par ses prédécesseurs, démontrant ainsi l'unité de la Nation pour cette cause.**

**A l'issue de l'inauguration, le président de la République est venu saluer les drapeaux et les membres de la délégation de la FNAME-OPEX .**